

Bureau principal du canton  
de Liège

ELECTIONS DU PARLEMENT EUROPEEN ET DU PARLEMENT

WALLON DU 7 JUIN 2009

communication aux présidents des bureaux de  
vote automatisés

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe les différents  
formulaire utiles le jour des élections.

Dès la clôture du scrutin, je vous prie de bien vouloir vous  
rendre au bureau principal du canton qui siégera à Liège, au  
Palais de Justice (entrée par la place Saint-Lambert) salle  
D1, muni(e) de:

d'une part: dans une grande enveloppe de couleur blanche

- les 4 disquettes
- le procès-verbal de vote (formule CE/13bis)
- la liste pour le paiement des jetons de présence (annexe 2 à  
la formule CE/13bis)
- l'enveloppe contenant les votes de référence et les cartes  
magnétiques (annexe 1 à la formule CE/13bis)
- la liste des assesseurs absents (annexe à la formule CE/14)

d'autre part: en vrac dans la boîte que vous trouverez dans  
votre bureau

- le relevé des électeurs qui ont été admis à voter bien que  
non inscrits sur la liste des électeurs de la section
- les cartes annulées suite à des dégradations ou des  
inscriptions
- les procurations et les pièces transmises par les absents
- les listes de pointage

enfin, tout le reste doit être laissé sur place.

Les témoins qui ont siégé dans votre section peuvent vous  
accompagner.

Les opérations de clôture terminées, l'urne scellée sera  
remise, par vos soins (ou par l'assesseur ou le secrétaire  
désigné par vous), contre récépissé, au responsable désigné  
par la ville, qui se trouvera dans le bâtiment de votre bureau  
de vote.

Liège, le 18 mai 2009

Le Président,

G. CLOSON